



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES  
-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION  
N°2023-1-05

Séance du 31 janvier 2023

Le trente-et-un janvier deux mille vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Monsieur Franck POQUIN, Maire et Président.

Étaient présents : Marielle BARRÉ ; Laurence BESSONNEAU ; Benoit BOURGUILLEAU ; Laurence DUPUIS ; Marie-Annick GASCOIN ; Amandine HUMEAU ; Isabelle LE GALL ; Catherine LEFEBVRE ; Lydie NORMAND ; POQUIN Franck.

Étaient excusés : Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU ; François GUYARD ; Marie-Noëlle LEGENTIL ; Serge MEDINA ; Nicole MOREAU ; Pascale PATEAU.

|  |                     |
|--|---------------------|
| Nombre de membres en exercice : 17         | Présents : 10       |
| Date de la convocation : 12/01/2023        | Absents excusés : 7 |
| Secrétaire de séance : BESSONNEAU Laurence | Votants : 13        |

**DÉLIBÉRATION N°2023-1-05 - RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Rapporteur : Amandine HUMEAU

**EXPOSÉ**

La commission permanente, dite « d'urgence », reçoit les compétences pour l'attribution des aides et secours, ce qui permet une plus grande souplesse et rapidité d'intervention que la prise de décision en Conseil d'Administration.

Le règlement intérieur qui précise le cadre de son intervention mentionne : « Outre son président, qui est le maire ou un conseiller municipal désigné par lui, cette commission est composée pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés, désignés les uns et les autres par le conseil d'administration. »

La commission permanente est actuellement composée de Amandine HUMEAU, Marielle BARRÉ, Pascale PATEAU et Isabelle LE GALL, soit 3 membres élus et seulement 1 membre nommé. Pour être en conformité, deux membres nommés doivent rejoindre la Commission permanente.

**DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil d'administration désigne Amandine HUMEAU, Marielle BARRÉ, Pascale PATEAU, Isabelle LE GALL, Catherine LEFEBVRE et Laurence DUPUIS membres de la commission permanente, dite commission d'urgence.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023  
Reçu en préfecture le 14/02/2023  
Publié le  
ID : 049-20082584-20230131-20230105-DE

Le secrétaire de séance,  
Laurence BESSONNEAU



Le Président,  
Franck POQUIN